

Guide - nature

Organiser des activités de découverte de l'environnement naturel (visites guidées – animations) en faisant partager le goût et le respect de la nature.

Cours théoriques et pratiques – sorties sur le terrain.

Deux années pour s'émerveiller, appréhender les liens entre tous, apprendre ce qu'est l'écologie, pas l'écologie politique, mais celle qui construit la nature, et bien sûr, découvrir les êtres vivants...

Conditions d'admission : Certificat d'enseignement secondaire inférieur
Ou réussite d'une épreuve d'admission

● **Guide – Nature : formation organisée en 2 ans.**

Année scolaire 2011-2012

Jemelle	120 périodes	Mardi	18h00 à 21h20	66.60 €
----------------	--------------	-------	---------------	---------

Attestation de réussite pour chaque unité de formation.

Certificat de guide-nature spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Demandeur d'emploi indemnisé ou en stage d'attente, bénéficiaire du CPAS,

25 euros par année